

Immatriculation au Registraire des entreprises du Québec

Avant de demander un ou des permis à l'Office, vous devez, s'il y a lieu, immatriculer votre entreprise au Registraire des entreprises du Québec. Si des changements doivent être apportés à votre immatriculation, il est souhaitable de les faire dans le site Web du Registraire **avant** de demander tout permis.

DOCUMENTS REQUIS

Veillez vous assurer d'inclure les documents suivants dans votre envoi et de les transmettre à l'adresse figurant au bas de cette page. L'absence d'un ou des documents retardera la délivrance du ou des permis. Une demande de délivrance de permis doit contenir :

- le formulaire *Demande de permis de prêteur d'argent et/ou de commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé* dûment rempli et signé;
- le paiement des droits associés au(x) permis. Si le paiement est effectué par chèque, mandat-poste, mandat de banque ou ordre de paiement tiré sur une coopérative de services financiers, le faire à l'ordre du ministre des Finances. Les droits devront pouvoir être prélevés au moment de la réception de votre formulaire à l'Office, peu importe le mode de paiement choisi. Tout paiement postdaté retardera l'analyse de la demande de permis jusqu'à la date réelle du paiement. Veillez vous référer aux tarifs présentés dans le site Web de l'Office.

Réservé à l'Office

N° de permis :

N° de commerçant :

NEQ :

Examiné par :

Date :

Réservé à l'Office

Section 1 : Type(s) de permis demandé(s)

Êtes-vous déjà titulaire d'un permis de prêteur d'argent ou d'un permis de commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé? Oui Non**Quel(s) permis demandez-vous? Cochez une seule case.** Un permis de prêteur d'argent et un permis de commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé. (Si vous êtes déjà titulaire de l'un ou l'autre de ces permis, vous vous engagez à le remettre volontairement à l'Office dans le cas où la présente demande est acceptée. Ainsi, dans l'avenir, les deux permis seront à renouveler en même temps, à un coût moindre.) Un permis de prêteur d'argent seulement Un permis de commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé seulement**Traitement prioritaire** Oui Non**Note** : Des frais supplémentaires s'élevant à 50 % du coût du ou des permis sont exigés pour un traitement prioritaire.

Section 2 : Renseignements sur le commerçant

Nom de l'entité légale (telle qu'immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, s'il y a lieu) :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ), s'il y a lieu :

Nom de la personne-ressource (facultatif) :

Téléphone :

Poste :

Cellulaire :

Coordonnées du commerçant

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur (s'il y a lieu) :

Section 3 : Coordonnées de correspondance

Inscrire l'adresse de correspondance.

Adresse de correspondance

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur (s'il y a lieu) :

Section 4 : Information relative aux activités de prêteur d'argent

Vous devez remplir cette section si vous demandez un permis de **prêteur d'argent**.

Coordonnées de l'établissement au Québec pour lequel le permis est demandé

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur (s'il y a lieu) :

Liste de tous les autres noms sous lesquels vous faites affaire pour vos activités de prêteur d'argent :

Veuillez confirmer le taux de crédit maximal exigé en tant que prêteur d'argent seulement : _____

Section 5 : Information relative aux activités de commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé

Vous devez remplir cette section si vous demandez un permis de **commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé**.

Coordonnées de l'établissement au Québec pour lequel le permis est demandé

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur (s'il y a lieu) :

Liste de tous les autres noms sous lesquels vous faites affaire pour vos activités de commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé :

Types de contrats de crédit que vous concluez avec les consommateurs :

contrat de prêt d'argent;

contrat assorti d'un crédit;

contrat de crédit variable;

autre, veuillez préciser : _____

Veuillez confirmer le taux de crédit maximal exigé : _____

Notez que l'Office pourrait refuser de délivrer le permis de commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé si le taux de crédit exigé est supérieur à 35 %.

Section 6 : Renseignements sur les associés ou les administrateurs

S'il y a lieu, inscrire le nom, la date de naissance, l'adresse du domicile et le numéro de téléphone des associés ou des administrateurs, de même que leur fonction dans la société ou la personne morale.

(Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe.)

Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Fonction dans l'entreprise :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Courriel :	Cellulaire :
Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Fonction dans l'entreprise :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Courriel :	Cellulaire :
Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Fonction dans l'entreprise :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Courriel :	Cellulaire :
Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Fonction dans l'entreprise :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Courriel :	Cellulaire :

Section 7 : Information et déclaration

La société (et/ou l'un de ses associés), la personne morale (et/ou l'un de ses administrateurs) ou la personne physique a-t-elle fait une faillite dont elle n'a pas été libérée?

Oui

Non

Si oui, indiquez ici le nom de la ou des personnes concernées et le numéro de dossier du tribunal.

La société (et/ou l'un de ses associés), la personne morale (et/ou l'un de ses administrateurs) ou la personne physique a-t-elle été déclarée coupable, au cours des 3 années précédentes, d'une infraction à une loi ou à un règlement dont l'Office de la protection du consommateur doit surveiller l'application ou d'un acte criminel punissable par voie de mise en accusation seulement et pour laquelle ou lequel elle n'a pas obtenu de pardon?

Oui

Non

Si oui, indiquez ici le nom de la ou des personnes concernées, la nature de l'infraction, la date du jugement et le numéro de dossier du tribunal.

JE DÉCLARE, dans le cas d'une société ou d'une personne morale constituée en vertu des lois du Québec, qu'en date d'aujourd'hui, la société ou la personne morale concernée par la présente demande s'est conformée aux dispositions relatives à la publicité légale.

Attestation

J'ATTESTE que les renseignements fournis dans la présente demande et dans l'annexe sont véridiques.
J'ATTESTE être autorisé* à signer la présente demande.

Nom du signataire autorisé [en lettres moulées] :

Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Signature :

Date de signature :

Coordonnées du signataire

Numéro, rue, appartement :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur (s'il y a lieu) :

* La demande d'une personne physique doit être signée par cette personne, celle d'une société, par l'un des associés, et celle d'une personne morale, par une personne dûment autorisée, notamment par une résolution du conseil d'administration.

Le titulaire du ou des permis doit aviser le président de l'Office de la protection du consommateur, dans un délai de 15 jours, d'un changement de nom, d'adresse, d'administrateur ou d'associé.

Commet un manquement à la loi toute personne qui fait une fausse déclaration dans une demande de permis.